



La Chapelle le 31/08/11

Hervé RICHARD, délégué syndical CFDT

à Monsieur Alain Mercier, Président du comité d'établissement,

Le 25 août dernier, Monsieur Monchaussé, président du comité d'établissement par intérim, a annoncé la volonté de la Direction de diminuer sensiblement, à court terme, son parc machine de l'unité de production mécanique.

Les représentants CFDT ont alors vivement exprimé leur inquiétude quant au devenir de l'atelier mécanique en ayant à l'esprit les tentatives de l'ex-Directeur général de la branche qui, il y a quelques années, voulait "fermer la mécanique".

Force est de constater, hélas, que le parc machine actuel est réduit à sa plus simple expression compte tenu des conséquences catastrophiques d'une maintenance, jusque là, inadaptée. Mais au-delà de ce constat, il faut espérer que les actions entreprises permettront rapidement un retour à la normale avec des machines en capacité de produire.

C'est compte tenu de ces craintes et inquiétudes que la CFDT vous interpelle afin que vous précisiez de manière claire, aux élus du comité d'établissement lors du prochain CE, la stratégie engagée par l'entreprise en matière de réduction du parc machine et que notamment, vous apportiez des réponses aux questions suivantes.

- quelles sont les machines concernées?
- quels sont les produits concernés pour chaque machine ?
- quels sont, par conséquent, les produits sous-traités en dehors du périmètre du groupe et cela concerne quelles munitions ou quels sous-ensembles de munitions ?
- quel est le volume d'heures représenté par les placements de sous-traitance mécanique ?
- quelles conséquences sur la GPEC en matière de perte de compétence ?
- quels sont les métiers concernés ?

Enfin, la CFDT, vous demande de préciser la stratégie de l'entreprise par rapport à l'activité mécanique et son avenir, hélas l'épisode de Tulle est là pour renforcer notre vigilance en matière d'emploi.

Veuillez agréer, Monsieur le président, l'expression de mes sincères salutations

Hervé RICHARD, délégué syndical CFDT

Copie: Daniel COUTAUDIER, DSC CFDT
Thierry CHATELIN administrateur salarié CFDT